

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-095 SUR LA  
GESTION DES INSTALLATIONS SANITAIRES**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLAGE SAINT-PIERRE,  
QUE:

Le règlement numéro 2025-095

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut  
s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Village  
Saint-Pierre au 485, Chemin du Village Saint-Pierre à Village Saint-Pierre sur les  
heures d'ouvertures le mercredi et jeudi.

Donné à Village Saint-Pierre ce 15 janvier 2026.



Marie-Claude Parent

Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné(e) Marie-Claude Parent, directrice générale et greffière-trésorière  
de la municipalité de Village Saint-Pierre, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en  
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 15 janvier 2026  
entre 12h heure (s) et 16h. heure (s).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 janvier 2026.



Marie-Claude Parent

Directrice générale et greffière-trésorière